

# AGENCE L'IMMOBILIERE SARL

01 Mars 2019

Décret du 30 décembre 2010

NON DETENTION DE FONDS

ABSENCE DE GARANTIE FINANCIERE

REDACTION COMPROMIS DE VENTE PAR LES NOTAIRES

## HONORAIRES DE L'AGENCE (T.V.A INCLUSE)

TOUTES TRANSACTIONS

Forfait de gré à gré selon l'importance de l'affaire.

### Sur le montant de la transaction

Pour les biens < 100 000 € ... Jusqu'à 10 000 € TTC.

Pour les biens > 100 000 € ... Jusqu'à 12% TTC.

Les biens présentés s'entendent HONORAIRES D'AGENCE A LA CHARGE DU VENDEUR.

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties, la rémunération sera à la charge du vendeur.

---

AGENCE L'IMMOBILIERE SARL - 3 rue Tupinerie 42600 MONTBRISON  
Siret 503 232 712 000 11 - Carte professionnelle délivrée le 11 Janvier 2018  
CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne n°4203 2018 000 023 564